

ELECTRICIEN INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DES SYSTEMES AUTOMATISES

Electricien Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés

Code ROME: 11302 et 11309

Code RNCP : 32297

PROCHAINES ENTREES

Février 2024 Avril 2025

DUREE



1 520 heures de formation (alternant apports théoriques et mises en situations professionnelles)

dont 420 heures en entreprise

EFFECTIF



12 places par groupe

REUSSITE



100% de réussite aux examens de la dernière session dont 85% totale

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

PUBLIC

La formation est accessible à un public âgé de plus de 16 ans et en situation de handicap.

PREREQUIS

- Posséder une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Présenter une Orientation (ORP) délivrée par la CDAPH (MDPH)
- Maitrise de la langue française (écrite et orale),
- Esprit de logique, d'analyse et de synthèse,
- Goût pour la manipulation de l'outil informatique,
- Méthode, rigueur, précision et organisation,
- Aptitude relationnelle et à la communication,
- Capacité d'adaptation aux exigences de la profession (résistance au stress, horaires),
- Avis favorable du médecin de l'établissement suite à visite médicale.

Permis de conduire fortement conseillé.

OBJECTIFS

Certification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail d'Electricien d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés (niveau 3) afin d'exercer un des métiers suivants :

- Electricien de maintenance,
- Agent de production,
- Installateur de systèmes automatisés.

Les blocs de compétences du titre professionnel (rf : Référentiel Emploi Activité Compétences) sont :

• Installer des équipements automatisés :

- Equiper, câbler l'armoire ou le coffret de commande d'un équipement automatisé.
- Intégrer et raccorder des éléments d'un équipement automatisé.
- Mettre en service un équipement automatisé

• Assurer la maintenance d'équipements automatisés :

- Remettre en état de fonctionnement un équipement automatisé.
- Mettre en service un équipement automatisé.
- Effectuer les opérations de maintenance préventive d'un équipement automatisé.

LE METIER

L'Electricien d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés réalise des opérations de nature électrique visant à installer, maintenir ou rétablir le fonctionnement d'un équipement automatisé.

- Il intervient selon les directives fournies à partir de plans, schémas, procédures, dossier machine disponibles sur supports papier, numérique via tablettes, smartphones ou PC.
- Il intervient en tenant compte des risques, en respectant l'environnement et en suivant la réglementation.
- Il travaille en atelier et/ ou sur site, il est en interaction avec des clients et des fournisseurs.
- Il peut avoir des astreintes à assurer. Les horaires peuvent être variables en fonction de ses missions et du type d'entreprise.

MODALITES D'ACCOMPAGEMENT

Prise en charge globale de chaque personne accueillie par une équipe d'accompagnement pluridisciplinaire: formateurs, équipe médico-psycho-sociale et conseillères à l'insertion professionnelle.

Un projet personnalisé est établi.

Les ressources utilisées sont issues principalement des supports pédagogiques AFPA, des ressources professionnelles comportant des mises en situation pratiques.

Le stagiaire effectue plusieurs périodes en entreprise.

La formation est proposée en présentiel.

REMUNERATION et COUT

La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Sécurité Sociale.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Hébergement en chambres individuelles. 8 chambres PMR.

Service restauration midi et soir.

DEBOUCHES ET EVOLUTION

L'Electricien d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés sera employé dans des entreprises d'équipement, dans des unités de production automatisées, dans des sociétés de service, collectivités et services publics.

Type de métiers : électricien de maintenance, Agent d'entretien d'équipements électriques, Dépanneur électricité industrielle, électricien d'entretien en industrie.

VALIDATION

Des évaluations formatives sous forme de mises en situation pratiques.

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées pour vérifier l'état d'avancement des acquis sur l'ensemble des compétences du titre visé : situations pratiques sur le plateau technique.

La validation du titre est subordonnée au passage du Titre professionnel (examen final avec mises en situation d'épreuves pratiques (5h) dont une partie en présence du jury et d'un entretien final de 20 min cf: Référentiel d'Evaluation du titre). La totalité ou une partie du titre (bloc de compétences) peut être validée.

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont organisées en lien avec les blocs de compétences

Ce titre de *niveau 3* (équivalent BEP) est à visée d'insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est possible d'envisager une poursuite d'études dans le droit commun, à un niveau supérieur (non dispensées par l'établissement).

Exemples : bac pro métiers de l'électricité et des environnements connectés, BP électricien, BP monteur en installation du génie climatique et sanitaire...

VISITES DE L'ETABLISSEMENT:

Organisées par l'établissement et obligatoires avant l'entrée, avec ou sans décision d'orientation. Des tests de positionnement sont proposés.



Lieu de formation : Pôle BETERETTE 1 Avenue Nicolas Copernic 64000 PAU

DI D1 02 - Mise à jour juillet 2023

